



Plan de lutte contre les nuisibles

Le meilleur plan anti-nuisibles, c'est celui qui les ennuie avant qu'ils n'arrivent : pas d'accès, pas de gîte, pas de couvert — et une surveillance qui laisse des traces écrites.

Établissement : _____ Responsable : _____

1 Prévenir : pas d'accès, pas de couvert

- **Étanchéité** : bas de portes, grilles d'aération moustiquaires, passages de gaines colmatés, siphons en état.
- **Stockage surélevé** (15 cm du sol) et décollé des murs : on doit pouvoir passer le balai — et l'œil — partout.
- **Déchets** : poubelles fermées, local propre, sortie fréquente — un festin ouvert attire tout le quartier.

2 Surveiller et enregistrer

- **Plan du local avec postes numérotés** (pièges, détecteurs, appâts sécurisés) affiché ou joint à ce registre.
- Contrôle de chaque poste à fréquence fixe (mensuelle a minima), **même sans rien à signaler** : le « RAS » daté est une preuve.
- Prestataire 3D ? Classez ses rapports de passage avec ce plan — c'est le premier classeur que la DDPP ouvre.

3 En cas de trace ou de capture

- Notez, renforcez la zone (postes supplémentaires, recherche du point d'entrée), nettoyage-désinfection, et vérifiez au contrôle suivant que c'est terminé.

**Un registre vide et daté prouve votre vigilance.
Un registre absent prouve le contraire.**

Qui sommes-nous ?

Retrouvez d'autres fiches pratiques gratuites et toutes les réglementations HACCP à jour sur notre site : methodehaccp.com – la référence pour les professionnels de la cuisine et des laboratoires.

Retrouvez tous les docs gratuits sur methodehaccp.com

Registre de surveillance des postes

Établissement : _____

Plan des postes joint : ☐ oui



Date	Poste n°	Emplacement	Type	Observation (RAS / trace / capture)	Action	Visa

Type : rongeurs / insectes rampants / volants · un contrôle « RAS » se note aussi — c’est lui, la preuve.